

lettre de change ou contrat quelconque, il appert qu'il a été payé comme intérêt des sommes excédant le taux de huit pour cent par année, le juge, usant de sa discrétion, pourra tenir l'excédent ou toute partie de l'excédent pour un paiement fait à compte sur le principal, et rendre jugement en conséquence.

“ La présente loi s'applique aux effets et conventions déjà souscrits et payés ou qui le seront à l'avenir ; mais le second article ne sera pas applicable aux paiements effectués avant la sanction de la présente loi.”

Le projet de loi part d'un bon sentiment mais nous ne croyons pas qu'il puisse, tel qu'il est rédigé, protéger suffisamment les emprunteurs contre les usuriers. Ceux-ci déguiseront l'intérêt sous forme de commission et n'en continueront pas moins à ruiner les malheureux qui tomberont entre leurs griffes. Il faudrait que la loi comprît dans le taux de l'intérêt le montant de la commission ; sans cela, la loi n'a et ne peut avoir aucun effet. L'usurier commencera par retenir sa commission de 2, 3, 4, 5, 10 p. c. sur la face du billet suivant le cas et n'en prendra pas moins ses 8 p. c. d'intérêt.

LA SITUATION DES BANQUES

Nous espérons presque voir monter la circulation des banques à fonds social pendant le mois d'avril ; ce qui nous faisait penser ainsi c'est la spéculation à laquelle on s'est livré sur les thés, les sucres, les tabacs et les liqueurs ; ces dernières surtout ayant absorbé d'assez nombreux capitaux pour paiements de droits de douane à la sortie des entrepôts. L'argent rentrait donc dans les banques au fur et à mesure qu'il en sortait ; car il en est sorti, si nous considérons qu'les escomptes et avances en cours ont augmenté en avril de \$3,000,000 passés. La diminution dans la circulation est d'ailleurs peu importante, puisqu'elle ne se chiffre qu'à \$267,000.

Les dépôts continuent leur marche ascendante, ceux remboursables à demande, c'est-à-dire les comptes courants sont en augmentation de \$2,300,000 et ceux de l'épargne, productifs d'intérêts, reviennent au chiffre du mois de février, en augmentation de \$800,000 sur le montant à fin de mars.

Les prêts sur titres et valeurs sont en diminution de \$530,000.

Les banques ont augmenté le montant de leur numéraire en caisse ;

elles ont en espèces \$300,000 de plus que le mois dernier et \$160,000 de billets du Dominion en moins.

On nous a fait dire le mois dernier dans notre revue de la situation des banques en mars : nos banques ont *en mains* à leur crédit, dans les banques américaines \$1,244,000 et dans les banques anglaises \$2,226,000. Nos lecteurs auront certainement rectifié d'eux-mêmes *en mains* par *en moins*. C'était d'ailleurs un non sens puisque les banques ne peuvent avoir en main des fonds qui sont à une distance de près de 3,000 milles. Pendant le mois d'avril, la balance au crédit de nos banques a diminué de \$168,240 dans les banques anglaises et augmenté de \$905,704 dans les banques américaines. Elles avaient disponibles à la date du 30 avril \$3,262,978 en Angleterre et \$15,913,098 aux États-Unis.

Ci-dessous le résumé de la situation des banques au 31 mars et au 30 avril dernier :

PASSIF.	31 mars 1897	31 avril 1897
Capital versé.....	\$ 61,893,256	61,903,524
Réserves.....	26,728,799	26,785,799
Circulation.....	\$ 31,082,521	30,814,928
Dépôts des gouvernements.....	7,048,128	7,322,510
Dépôts du public remb. à demande.....	67,456,225	69,730,791
Dépôts du public remboursables après avis.....	126,191,346	126,994,097
Dépôts ou prêts d'autres banques garantis.....	5,000	5,000
Dépôts ou prêts d'autres banques non garantis.....	2,852,299	2,605,373
Balances dues à d'autres banques au Canada.....	132,577	104,684
Balances dues à d'autres banques à l'étranger.....	471,211	438,468
Balances dues à d'autres banques en Angleterre.....	3,514,556	5,024,749
Autres dettes.....	514,556	330,390
Totaux du Passif.....	\$239,088,496	\$243,421,066
Augmentation.....		4,332,570
ACTIF.		
Espèces.....	\$ 8,317,136	\$ 8,653,749
Billets du Dominion.....	15,956,329	15,792,116
Dépôts en garantie de la circulation.....	1,846,218	1,846,218
Billets et chèques d'autres banques.....	6,902,150	6,813,160
Prêts à d'autres banques en Canada, garantis.....	26,053
Dépôts faits à d'autres banques au Canada.....	3,431,674	3,373,721
Dû par d'autres banq. sur échanges journaliers.....	102,114	154,491
Balances dues par banques étrangères.....	15,480,005	16,401,566
Balances dues par banques anglaises.....	7,965,774	8,287,727
Obligations fédérales.....	2,794,416	2,794,416
Valeurs mobilières.....	23,839,495	24,346,027
Prêts sur titres et valeurs	14,069,277	13,540,564
Escomptes et avances en cours.....	213,232,438	216,284,936
Prêts aux gouvernements	484,029	847,357
Effets en souffrance.....	3,889,078	3,691,574
Immeubles.....	2,040,177	2,016,420
Hypothèques.....	58,278	520,113
Immeubles occupés par les banques.....	5,655,703	5,655,703
Autres créances.....	1,917,001	2,301,956
Totaux de l'Actif.....	\$238,471,482	\$233,357,594
Augmentation.....		\$4,886,112

LA BANQUE NATIONALE

Nous avons publié dans notre dernier numéro le compte-rendu de la trente-septième assemblée annuelle des actionnaires de cette banque. Le rapport nous est parvenu trop tard pour que nous puissions comparer les résultats de l'année 1896-97 à ceux de l'année 1895-96.

Les véritables résultats sont les bénéfices et la façon dont ils sont répartis. Sous ce rapport, l'année qui vient de finir doit donner satisfaction aux actionnaires de la Banque, car, en chiffres ronds, les profits sont de \$20,000 plus élevés que lors du précédent bilan. Les actionnaires ont reçu deux dividendes s'élevant ensemble à 5 0/0 du capital ; l'an dernier, ils n'avaient reçu que 4 0/0, c'est une différence qu'ils auront certainement appréciée.

Les directeurs, voyant une ère meilleure s'ouvrir pour la banque dont ils ont pris les intérêts à cœur, n'ont pas cru devoir laisser au crédit du compte de Profits et Pertes une somme aussi forte que l'an dernier ; au lieu de \$42,260.39, ce n'est plus que \$26,805.77 qui se trouvent reportés ; les directeurs ont raison, l'année en cours devra donner elle-même les bénéfices qui serviront à payer les dividendes sur le capital-action ; il valait donc mieux, comme l'ont sagement fait les directeurs créer une réserve pour consolider le capital de la banque. On a donc maintenant un fond de réserve de \$50,000 ; ce n'est évidemment qu'un commencement, mais il indique en tous cas, que la banque est maintenant, grâce à une excellente direction, sur un meilleur pied et dans les meilleures conditions pour inspirer confiance à sa clientèle.

Ce n'est pas sans effort que les nouveaux directeurs ont pu remonter le courant ; ils y sont parvenus grâce à leur énergie et à leur persévérance et aussi parce qu'ils ont jeté par dessus bord les idées routinières de l'ancien régime. La Banque Nationale sans se départir d'une sage prudence montre moins de mesquinerie que durant les dernières années et nous croyons savoir qu'elle laisse plus de latitude à ses gérants que par le passé.

Dans le temps, ce temps n'est pas très éloigné, le gérant de Montréal n'était qu'un gérant pour la forme, il n'avait droit à aucune initiative et ne pouvait faire un pas sans en demander l'autorisation à Québec. On voit d'ici les lenteurs administratives qu'on tolère difficilement, quand on les tolère par force, dans